



La lettre d'information de Vincent Descoeur, député du Cantal

Grand débat : une opportunité de faire entendre la voix du monde rural

Le Président de la République a dessiné les contours du grand débat qu'il a souhaité organiser en réponse à la colère qui gronde dans notre pays depuis deux mois. Un grand débat auquel je prendrai part, dans un souci de responsabilité, d'apaisement de notre pays et de restauration d'un dialogue républicain, même si beaucoup d'interrogations demeurent sur les modalités d'organisation de cette consultation et le traitement qui sera réservé aux propositions qui pourront être faites.

A la lecture des thèmes retenus, force est de constater que la question de la fracture territoriale, du nécessaire rééquilibrage entre la France périphérique et celle des métropoles n'est pas directement traitée. Pour autant, le Président de la République a indiqué qu'il n'y aurait « pas de questions interdites ». Il faut donc mettre à profit ce grand débat pour faire entendre la voix de la ruralité.

Car la crise que nous vivons trouve une partie de son explication dans le sentiment d'abandon que ressentent les habitants de la France rurale, victimes d'une fracture territoriale que la politique du gouvernement a accentuée et qui s'ajoute à la fracture sociale. Il est d'ailleurs révélateur que cette crise ait été déclenchée par des sujets liés à la mobilité et à la liberté de se déplacer, qu'il s'agisse des 80 km/h ou, plus tard, de la hausse des taxes sur les carburants.

Souhaitons que cette consultation soit l'occasion de débattre de cette fracture territoriale et de la nécessité d'une vraie politique d'aménagement du territoire qui permette une meilleure prise en compte des territoires ruraux, fragilisés par des orientations politiques qui continuent de privilégier concentration et métropolisation. C'est ainsi qu'au-delà des questions liées au pouvoir d'achat -lui aussi absent des grands thèmes- ce grand débat doit permettre aux ruraux de s'exprimer sur des sujets aussi importants que la mobilité, la présence des services publics, la lutte contre la désertification médicale, une fiscalité différenciée qui s'appliquerait aux activités économiques et aux ménages en zones fragiles ou encore l'accompagnement de la transition énergétique, pour ne citer que quelques exemples parmi ceux qui pourraient être abordés.

[Revenir aux articles](#)

fragiles ou encore l'accompagnement de la transition énergétique, pour ne citer que quelques exemples parmi ceux qui pourraient être abordés.

[Pour en savoir plus](#)



Mobilité et 80 km/h doivent être à l'ordre du jour du grand débat

Cette semaine à l'Assemblée nationale, j'ai une nouvelle fois interpellé le gouvernement pour demander que la limitation à 80 km/h et, plus largement, les questions liées à la mobilité, soient évoquées dans le cadre du grand débat. La réponse du ministre de l'Intérieur contraste singulièrement avec les propos du Président de la République qui, au même moment, s'est dit prêt à adapter cette mesure et à trouver "une manière plus intelligente de la mettre en œuvre". Une adaptation que préconisait la proposition de loi que j'ai portée à l'Assemblée au nom du groupe Les Républicains en juin dernier et... que la majorité En Marche avait alors rejetée. Je me réjouis de ce changement d'attitude et vais m'employer à obtenir gain de cause.

[Pour en savoir plus](#)

Pour suivre mon actualité : www.descoeur.com



Permanence parlementaire de Vincent DESCOEUR,
député du Cantal
24, rue Paul Doumer
15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 47 41 87
Mail : contact@descoeur.com



[Se désinscrire de la lettre d'information](#)